



Mise en maison de retraite

Par **dina60000**, le **30/03/2012 à 16:06**

Bonjour,
voici 3 mois que mon père est en maison de retraite.
Ma soeur semble gérer tous les comptes de mon père, agé de 92 ans
Je lui ai posé la question mais elle ne me répond pas

elle a vidé tout l'appartement de mon père en catimini et ne veut me donner aucun souvenir

elle dit qu'elle lui a fait signer un papier l'autorisant à tout prendre dans l'appartement mais je sais que mon père est incapable d'écrire, et ce depuis longtemps, il tremble trop

qu'est ce que je peux faire pour savoir la vérité car quand je vais chez elle, elle me ferme la porte au nez

quelles sont mes droits en tant que fille cadette (ns sommes deux soeurs)
comment savoir si mon père est sous tutelle ? bref, j'ai beaucoup d'interrogations

d'avance merci de me répondre